



Nargis
2023



Bulletin
municipal

Édito du Maire



Malgré un contexte sanitaire encore un peu incertain, nous avons pu en 2022 retrouver une vie quasi normale. Les manifestations publiques qui ont eu lieu nous ont permis de nous rassembler et d'apprécier d'agréables moments de convivialité. Nous espérons, bien sûr, les maintenir en 2023, afin de cultiver ce lien si précieux entre tous les habitants du village. Au cours de l'année écoulée, des actions ont été menées pour renforcer la sécurité de chacun, au niveau de la voirie (passage surélevé) et aussi par l'installation de la vidéo protection. Cependant, aussi pointue que soit la technologie, rien ne remplacera jamais la vigilance de chacun, tant dans son comportement que dans son attention aux autres. Nous sommes tous invités à continuer à prendre soin de tous ceux qui nous entourent. De nombreux projets sont en cours ou à l'étude pour 2023 : en particulier, la mise en place d'un soutien en informatique, la remise aux normes de l'électricité de l'église, la modernisation de l'éclairage public avec le passage aux lampes à LED, générant d'importantes économies. D'autres projets seront à découvrir dans ce bulletin.



PASCAL DE TEMMERMAN
VOTRE DÉVOUÉ MAIRE

L'équipe municipale, le personnel communal et moi-même restons totalement investis pour mener à bien toutes ces actions à votre service et vous adressons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

le Mot de la Commission de Communication

Madame, Monsieur, habitant(e) de notre belle commune,

...Pour être vert, il est franchement vert ce bulletin 2023 !

Nous avons choisi cette couleur car elle symbolise l'espoir. L'espoir de toujours pouvoir mener des actions utiles et profitables pour la commune et ses habitants. Sans cet espoir d'un mieux vivre il n'y a plus l'énergie indispensable à affronter les difficultés de quelque ordre qu'elles soient. Or, nous avons connu durant ces deux dernières années de mandature des moments délicats qui pouvaient nous faire perdre cette précieuse énergie ; il n'en fut rien car en l'espace de 31 mois, de mai 2020 à décembre 2022, nous n'avons pas chômé en termes de voirie, bâtiments communaux, sécurité, éclairage public, amélioration des commerces etc. etc. La liste est plus longue que vous ne pouviez l'imaginer et vous la trouverez très détaillée en page 35.

Nous aurions pu nous décourager car notre position au sein de la CC4V n'est pas facilitante : nous sommes trop grand en population - 1 500 habitants - pour bénéficier des avantages des petites communes et trop petit pour avoir les services d'une grande commune.

Notre unique ressource financière directe est la taxe foncière...

C'est également pour cela que nous avons espoir dans le tourisme quand la Scandibérique sera achevée et en fonctionnement optimal.

Garder l'espoir d'avancer pour le bien de tous est une de nos forces et nous entendons bien ne jamais baisser les bras.

Notre équipe est dynamique et sans cesse en éveil au regard de ses engagements de départ et d'un commun accord nous vous souhaitons une année 2023, paisible, heureuse et ensoleillée dans vos cœurs.



S O M M A I R E

Utile et
intéressant
à savoir
Pages 6 à 9

La vie de la
commune
Pages 10 à 25

C'est arrivé
en 2022
Pages 26 à 35

Associations
État-civil
Calendrier
Pages 36 à 40



Utile et intéressant à savoir

Numéros utiles nationaux

URGENCES

Samu.....	15
Police Secours.....	17
Pompiers.....	18
Urgences.....	112
S.O.S médecin.....	3624
Centre antipoison.....	01 40 05 48 48
SOS psychiatrie.....	01 47 07 24 24
Pharmacies de garde... se renseigner auprès des commissariats	

SERVICES SOCIAUX

Samu social.....	115
Enfance maltraitée.....	119
Maltraitance des personnes âgées...01 42 50 11 25	
Violences conjugales.....	39 19
Croix-Rouge écoute.....	0 800 858 858
Suicide écoute.....	01 45 39 40 00
Enfants disparus.....	116 000

SÉCURITÉ

EDF/GDF.....	0 810 010 333
SNCF.....	36 35

SI VOUS ÊTES EN RECHERCHE D'EMPLOI

Solidarité Emploi Gâtinais SEG et Gâtinais Emploi ont fusionné et deviennent EMPLOI GÂTINAIS.

Il s'agit d'une association de type intermédiaire qui favorise l'insertion sociale et professionnelle.

Tél. : 02 38 95 52 90



NUMÉROS UTILES LOCAUX OU PROCHES

CENTRE MÉDICAL ET PARAMÉDICAL DE DORDIVES

Ostéopathe Manon Lenglet.....	06 46 65 71 69
Sophrologie Gwénaëlle Brassart.....	07 81 34 06 44
Praticienne Shiatsu Sophie Dardare.....	06 89 18 67 22
Sage-femme Elham Iranpour.....	02 38 93 09 95
Psychologue Katia Marc.....	07 78 95 06 43

CABINET D'INFIRMIERS

Dordives.....	02 38 92 75 01 & 06 83 95 82 25
Chateau-Landon.....	01 64 29 41 34

Hôpital Amilly.....	02 38 95 91 11
---------------------	----------------

Kinésithérapeutes Ferrières Hélène Braquemond Corjon, Vanessa Cosson Boussin.....	02 38 96 52 18
--	----------------

Laboratoire d'analyses Ferrières.....	02 38 96 68 00
---	----------------

MAISON DE SANTÉ DE FERRIÈRES rue Jean Jacquemain.....	02 38 96 61 14
---	----------------

Dentiste Georgiana Motoi.....	02 38 96 56 20
Infirmière	02 38 96 51 25
Pédicure podologue Claire Tsyboula.....	02 38 96 61 14
Psychologue clinicienne Lara Froment.....	06 42 25 13 13

Orthophoniste Charlotte Roger, 69 rue de l'érable aux chats Nargis - tel : 07.68.28.67.43 et orthophonie.charlotte@gmail.com	
---	--

Radiologie, IRM, Scanner Montargis.....	02 38 28 30 30
IMEGA	02 38 28 30 30

Vétérinaires Ferrières.....	02 38 96 59 59
La Selle-sur-le-Bied.....	02 38 87 33 22
Amilly.....	02 38 85 10 10

LISTE DES ARTISANS ET DES COMMERÇANTS

PITHUGRAIN
BELLECOT Mickaël
2 500 route de Pithurin
06.09.15.71.67
Céréales pour animaux,
paillis, ballots

INKED SKULL
BERNARD Yann
facebook : inkedskull-off
inkedskull-off
@hotmail.com
Tatouages

« **FB ELEC 45** »
ÉLECTRICITÉ
Bonzom Franck
349 route du Pont de
Dordives 07.88.31.59.94
Électricité

GÎTE DU MARTROY
DE TEMMERMAN Anne
670 impasse du Martroy
06.30.57.39.81
Chambres d'hôtes -
salle de réception

GITE DE POMME
DELLAS Isidore
156 route de Château-
Landon 06.13.80.57.06
Chambres d'hôtes

NATHY NAILS
DUHEC Nathalie
184 rue des Erables
06.74.28.91.00
Prothésiste ongulaire

CHRYSAL'AIDES
FOLIGNÉ Marianne
1 279 route de Monta-
bon 06.73.06.39.27
Médiation animale

CGMAINT
GAIDOU Christophe
459 route de Préfon-
taines 06.65.67.54.34

Maintenance électrique
et électromécanique

AUDACE ET
GOURMANDISES
GARAUD Angélique
590 rue de Villiers
07.61.74.34.63, Traiteur

LA FERME
DE LA TOUR
GARREAU Véronique
44 aisance de Cornou
02.38.95.86.90
Produits de la ferme

NICOMIX
INFORMATIQUE
GAUCHÉ Nicolas
37 rue du Fresnoy Gail-
lard 06.74.35.81.96
Installation - dépan-
nage - entretien et
formation

AU P'TIT CREUX
ALA P'TITE SOIF
GORLIER Franck
1 impasse du Ruisseau
02.38.95.77.61
Épicerie - bar

ELORA
HAAG Eugénie
127 route de Fontenay
06.67.74.86.98
Habillement écologique
et responsable

HERSANT Christophe
123 rue du 08 mai 1945
06.17.50.57.57, Traiteur

JOLY Romain
684 rue des Bois de Vaux
06.72.37.28.05
Multi-services

JULLY Jean-Luc
197 impasse des Traver-
sins 02.38.95.83.85

Plomberie - chauffage -
électricité

VERONIQUE M
BRODERIE ET
CREATION
MAUFAY Véronique
460 rue du Fresnoy Gail-
lard 06.81.93.45.94
Artisan d'art - brodeuse

LA ROSE DES
SABLES
MCHICHI Kamel
19 rue du Fresnoy Gail-
lard 09.71.20.35.68
Boulangerie - pâtisserie

MAY ANTILLES
MONNEROT May
198 rue des Bois de Vaux
06.28.34.54.48, Créations
artisanales et exotiques

AU MARTIN
PÊCHEUR
MURAY Peter
193 impasse de la
Fontaine de Montabon
02.38.95.82.66
Restaurant - pub

FRED & SON'ERGIE
NEZONDET Frédéric
207 route du Pont de
Dordives 06.63.11.68.20
Soins énergétiques -
massages

ALTERNATIVE
PERRIER Bruno
178 impasse du Bout du
Monde 06.62.14.84.91
Multi-services pour
l'automobile

PETIT Jean-Luc
526 route des Paysans
02.38.95.73.94
Maçonnerie

**A.P CONSTRUC-
TION**
POWAZKA Alexandre
277 route du Pont de
Dordives 07.71.06.59.44
Maçonnerie

LES JARDINS
D'EMELINE
RICHETIER Damien
140 rue des Alouettes
06.58.17.71.08, Paysagiste

RMS
RODA Anthony
245 route du Pont de
Dordives 06.29.80.79.23
Menuiserie

SCHVOCH Cédric
6 climat de Toury
07.81.17.66.80, Plomberie,
chauffage et sanitaire

THOIZON Fanny
2 500 route de Pithurin
06.25.19.52.23
Vente directe producteur

Nicolas, habitant de Nargis, envisage de créer sur la commune un élevage d'escargots à visée alimentaire. Vous avez peut-être eu cette information dans votre boîte aux lettres par le biais d'un questionnaire. Il est utile de répondre à ce questionnaire qui va guider Nicolas sur le bien-fondé de son entreprise et le renseigner sur vos habitudes alimentaires en termes d'escargots. Merci pour lui.



NOTRE MAIRIE



PASCAL DE TEMMERMAN
MAIRE

LES ADJOINTS

1ère adjointe : Hélène Dhams
Communication, Relations
publiques et Scolarité.

2ème adjoint : Patrick Nolin
Personnel, Travaux, Urbanisme
et correspondant communal
de Défense.

3ème adjointe : Mauricette
Kueny – Affaires sociales,
Fêtes et cérémonies.

4ème adjoint : Claude Péron
Finances – Sécurité et
correspondant « Incendie et
Secours » de la commune.

LE PERSONNEL MUNICIPAL

1 secrétaire de mairie

1 secrétaire, comptabilité,
urbanisme

1 secrétaire, accueil, état civil

1 secrétaire, facturation de l'eau
de la commune, cimetière

SERVICES TECHNIQUES

Laurent : responsable du service et assisté de Yann B, Fabien et Nicolas, dans l'exécution de toutes les tâches que nécessite la commune, à savoir : l'entretien et la maintenance du patrimoine communal, de la voirie et des espaces publics auxquels se rajoutent les cérémonies et manifestations, l'éclairage public et les illuminations, le fleurissement de la commune ainsi que la végétalisation du cimetière et toute activité justifiée par la bonne tenue de la commune.

Selon les demandes ou les opportunités, la municipalité engage du personnel occasionnel, des stagiaires, des CDD et accepte volontiers des personnes en réinsertion.

SYNDICAT

La mairie accueille dans ses locaux le syndicat intercommunal d'assainissement Nargis-Fontenay-sur-Loing, le SIANF.

Cet assainissement est collectif et reste ouvert les mardis et jeudis de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h. 1 secrétaire est dédiée à ce syndicat.

LES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE SONT :

lundis et vendredis
matins de 9 h à 12 h 30

mercredis après midi de
13 h 30 à 17 h

samedis des semaines
impaires de 9 h à 11 h 30

En complément du maire, Pascal De Temmerman, la commune de Nargis est représentée en CC4V, Communauté de communes des 4 vallées, par :

Hélène Dhams, vice-présidente en Culture Patrimoine, Tourisme et Communication

Sébastien Dequatre, conseiller municipal et communautaire

Bernadette Péron, conseillère municipale et communautaire

Au niveau du regroupement scolaire, le SIIS, Syndicat intercommunal d'intérêt scolaire, la commune de Nargis est représentée par :

Mauricette Kueny, vice-présidente

Hélène Dhams, déléguée du SIIS et du Conseil d'école

Claude Péron, délégué du SIIS

Dominique Poupat délégué du SIIS

ET POUR ÊTRE TOUJOURS INFORMÉ DE TOUT

Nous utilisons en mairie tous les moyens actuels pour vous informer au mieux de l'actualité, des événements de Nargis et au besoin des urgences qui peuvent survenir.



Panneau Pocket est une application (un système) gratuite pour l'utilisateur et offerte par la municipalité qui ne demande aucune identification et aucun engagement. Panneau Pocket s'installe sur Smart phone, tablette et ordinateur

MODE D'EMPLOI

Aller dans votre « magasin » Apple store ou Play store ; aller dans la barre de recherche pour trouver Panneau Pocket ; l'écusson vert muni de la lettre P apparaît ; cliquer sur installer ; attendre un peu l'arrivée du bouton ouvrir ; cliquer et Panneau Pocket vous souhaite la bienvenue ; une liste de communes apparaît et quand celle que vous cherchez arrive cliquer sur le cœur qui se trouve à droite du nom de cette commune. Ca y est vous êtes abonné à l'actualité de cette commune et vous pouvez en choisir d'autres.

Rassurez vous c'est plus compliqué de l'écrire que de se laisser guider par le système.

SUR ORDINATEUR

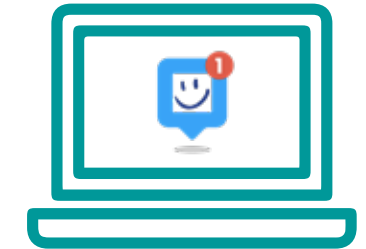
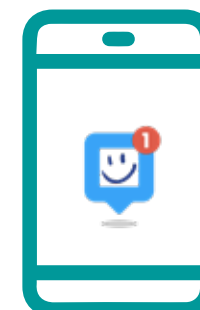
Ouvrez une page de votre moteur de recherche et tapez : app.panneaupocket.com, sans le www. Un panneau fond bleu s'ouvre pour que vous puissiez saisir la commune qui vous intéresse ; aussitôt un téléphone apparaît en milieu d'écran avec toutes les notifications qui concerne votre commune. C'est tout et vous êtes abonné à votre commune.

Panneau Pocket dessert l'actualité immédiate ou imminente et ne doit pas faire oublier le site communal : www.mairie-nargis.com qui renseigne la vie municipale, les services de la commune, les données administratives, la scolarité, la santé et des quantités d'infos pratiques. Le simple fait de saisir cette adresse vous permet d'entrer dans le site qui est lui-même en lien direct avec la CC4V. Ce site a 8 ans d'existence et est actuellement en refonte pour actualisation et meilleure ergonomie.

LE RÉSEAU SOCIAL FACEBOOK

Autre media d'actualité qui renseigne sur un événement ou une manifestation qui va se produire ou qui vient de se produire et qui a le mérite de recueillir les commentaires des personnes qui lisent ce que vous avez écrit.

Il suffit de taper Facebook dans la barre d'adresse et de suivre les instructions requises pour s'inscrire



LE SMS

Le SMS à la population est réservé aux urgences.

Exemple : coupure d'eau pour travaux, déviation de circulation, pas de bus scolaire pour le lendemain, grand froid prévu, épisode caniculaire, dangereux coup de vent etc.

Nous sommes 1500 habitants soit environ 800 foyers et il n'y a que 136 personnes inscrites pour recevoir ces informations...



Ce service gratuit pour les habitants est offert par la municipalité et est placé sous totale confidentialité. Il émet un SMS intitulé MAIRIESMS sur votre téléphone portable. Soit vous confiez votre numéro de portable à l'accueil de la mairie, soit vous le mettez dans une enveloppe cachetée à mon nom (Hélène Dhams) en mairie. Votre numéro de téléphone n'est bien sûr utilisé que dans le cadre exclusif de ce SMS.

La vie de la commune

LA SÉCURITÉ

La Vidéoprotection

La vidéoprotection est devenue aujourd'hui une nécessité pour la sécurité de toutes les communes. De fait, de plus en plus de communes s'en munissent ce qui risque de transformer en cible rêvée pour les malfaiteurs, celles qui n'en auraient pas. Ce système répond à des exigences techniques et réglementaires très strictes : il est susceptible d'être contrôlé pour sa **gestion rigoureuse en termes de confidentialité**, par la CNIL, Commission nationale de l'informatique et des libertés, par les commissions nationale et départementale de la vidéoprotection, par le Préfet, par la Gendarmerie et par la Police qui en vérifient la conformité. C'est également un moyen de lutte contre la délinquance car il peut faciliter la résolution d'enquêtes judiciaires.

Le 23 juin dernier à 19 h nous avons mis en place une réunion publique d'information animée par le gendarme référent et l'installateur du système afin de répondre aux éventuelles questions que la population se poserait mais peu d'administrés étaient venus.

Objectif majeur : **protéger la commune et ses habitants avec son corollaire immédiat : le respect de la vie privée** selon l'article 9 du code civil et 226-1 du code pénal. Les caméras qui sont au nombre de 19 et 21 ultérieurement, seront placées dans des endroits stratégiques comme les entrées et sorties de villages et ne filment JAMAIS les propriétés privées, ni les jardins ni les garages.

Le gendarme référent, présent à la réunion publique sus-citée, confirme qu'en fonction des articles de loi

précités, les fenêtres, portes et ouvertures sont **automatiquement** masquées par le logiciel de l'appareil, si elles se trouvent même partiellement, dans le champ de vision.

Le matériel qui enregistre les vidéos est situé dans un local fermé, non accessible à n'importe quel moment (le système enregistre et horodate tous les accès à la lecture).

Il n'y a pas de lecture des enregistrements s'il n'y a pas une infraction qui autorise cette lecture et si la lecture est requise elle se fait confidentiellement entre gendarme référent, maire et adjoint à la sécurité. En clair : on ne s'installe pas comme on veut devant l'écran pour visionner les enregistrements : c'est une faute répréhensible et de toute façon les accès à la lecture sont enregistrés.

Nous sommes bien sûr, à votre disposition si dans les éléments qui précèdent vous ne trouvez pas réponse à vos questions.



Pour rester dans le domaine de la sécurité de tous, faites preuve de grande prudence vis-à-vis du démarchage et ne croyez aucune des belles paroles rassurantes des filous. Il n'y a pas de démarchage autorisé si la municipalité ne vous en a pas informé à l'avance par nos canaux habituels d'information. N'accordez aucun crédit à « C'est le maire qui m'a dit de venir vous voir » ou encore « Ya pas de souci je connais bien le maire » Allez oust dehors !

LA SANTÉ AU QUOTIDIEN

Partenariat avec les infirmières

Pour toutes les campagnes de vaccination ou les rappels nous avons la chance de bénéficier de la collaboration de 2 infirmières et nous vous faisons savoir régulièrement à quelle période elles peuvent être disponibles pour vos soins.

Les soins non programmés

La CPTs, Communauté professionnelle territoriale de santé Gâtinais Montargois, qui coordonne les professionnels de santé, met en place en partenariat avec le Département du Loiret, un numéro de téléphone pour les soins qualifiés de non programmés, le 02 18 12 14 47.

Qu'est ce à dire ? Vous êtes malade et votre médecin traitant n'est pas là ou il est indisponible. Pire encore, vous n'avez pas de médecin traitant. Vous ne vous sentez pas bien du tout mais en même temps vous avez conscience que votre vie n'est pas menacée. Tout de même, votre état de santé nécessite un avis médical dans les 24 ou 48 heures : fièvre de 40° chez un enfant, cystite, lumbago aigu, angine, infection urinaire, blessure accidentelle etc. Désormais, vous pouvez appeler le 02 18 12 14 47 du lundi au vendredi de 8 heures à 17 heures hors jours fériés.

Si l'urgence devient confirmée, alors le 15 et le 112 doivent être appelés mais on sait au moins qu'il existe un niveau intermédiaire de prise en charge.

MONOXYDE DE CARBONE

Première cause de mortalité par gaz toxique en France

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique inodore, invisible et non irritant.

- Il provoque maux de tête, nausées et vertiges et peut être mortel en quelques minutes dans les cas les plus graves.
- Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol.

Une concentration élevée de monoxyde de carbone dans le logement peut être due à plusieurs facteurs :

- une aération insuffisante du logement ;
- un défaut d'entretien des appareils de chauffage, de cuisson et de production d'eau chaude ainsi que des conduits de fumée, qui entraîne une mauvaise évacuation des produits de combustion.



Les bons gestes pour éviter les intoxications

- Aérer son logement tous les jours pendant au moins 10 minutes et ne jamais obstruer les grilles d'aération du logement, même en période de froid.
- Faire vérifier chaque année ses installations par un professionnel qualifié (chaudières, chauffe-eau et chauffe-bains, conduits d'aération, conduits de fumée, inserts et poêles).
- Ne jamais se chauffer avec des appareils non destinés à cet usage (réchauds de camping, panneaux radiants, fours, braseros, barbecues...).
- Ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Ne jamais installer de groupes électrogènes dans un lieu fermé : ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments.



Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de :

- le centre anti-poison relevant de votre région ;
- un professionnel qualifié (plombier-chauffagiste, ramoneur...);
- l'Agence Régionale de Santé (ARS) de votre région ;
- le Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) de votre mairie.



En cas de suspicion d'intoxication due à un appareil à combustion :

aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres, évacuez les locaux au plus vite et appelez le **112** (n° d'urgence européen), le **18** (Sapeurs Pompiers) ou le **15** (Samu).

Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des sapeurs pompiers.





L'association France Alzheimer

L'action de l'association s'étend à l'ensemble du département :

- FORMER les aidants familiaux, pour mieux comprendre la maladie et donc améliorer l'accompagnement du malade et mieux connaître les aides possibles,

Le nombre de malades sur le Loiret est évalué à 11 000 personnes. Il est estimé à plus de 5% de la population de plus de 65 ans et atteint 25% au-delà de 85 ans.

EN PRATIQUE :

Les groupes de rencontre se déroulent toujours toutes les quatre semaines autour d'un repas convivial à l'Auberge de Jeunesse de Cepoy, suivi d'un entretien avec Mme Waluk psychologue et des aidants familiaux.

Les « Cafés mémoire » sont organisés tous les deux mois au café Le Marigny à Montargis animés par Angélique Berton psychologue et Michelle Chauveau bénévole. Les familles viennent y retrouver un moment de partage et de détente.

Pour notre secteur, une antenne de l'association existe à Montargis, et est joignable au 02.38.95.35.44. «Un malade c'est toute une famille qui a besoin d'aide », alors ne restez pas seul.

Association du Loiret :02.38.62.05.47 ou alzheimer.loiret@wanadoo.fr
info: www.francealzheimer.org/loiret

LE TRAVAIL



Emploi Gâtinais

Emploi Gâtinais qui résulte de la fusion de Gâtinais Emploi et de la SEG Solidarité emploi gâtinais, est un acteur majeur de l'emploi sur notre territoire.

Emploi Gâtinais est une association dite intermédiaire c'est-à-dire qu'elle permet la rencontre d'un demandeur d'emploi avec un employeur pour une mission ponctuelle mais qui peut ensuite donner lieu à embauche.



UNE DOUBLE FINALITÉ

D'une part, Emploi Gâtinais assure l'accueil et l'accompagnement de personnes qui sont dans une dynamique de retour à l'emploi en vue de faciliter l'accès à un travail durable.

La structure s'assure des compétences du demandeur, tient compte de son lieu de résidence pour l'affectation et assure un suivi durant toute le processus de mise à disposition de l'entreprise.

A TITRE D'EXEMPLE :

En 2021 Emploi Gâtinais a fait travailler l'équivalent de 32 salariés en temps plein, avec un taux de retour à l'emploi de 75 % grâce à une équipe de 9 personnes au service du territoire.

Contact Mme ALBA - Responsable antenne de Ferrières-en-Gâtinais/agglomération montargoise : 06 16 83 31 40
@ ferrieres.montargis@emploigatinais.fr

Pôle Emploi

Premier acteur du marché du travail en France avec 55 000 collaborateurs et 900 agences et relais de proximité ainsi qu'un réseau de partenaires sur l'ensemble du territoire, Pôle emploi œuvre au quotidien pour faciliter le retour à l'emploi des demandeurs et offrir aux entreprises des réponses adaptées à leurs besoins de recrutement.



PROXIMITÉ ET DISPONIBILITÉ

La plateforme téléphonique 3949 (numéro gratuit) vous permet d'obtenir une assistance lors d'une inscription en ligne, planifier un entretien avec un conseiller, ou informer d'un changement de situation, ou encore déposer une réclamation...

Le site pole-emploi.fr : site emploi N°1 en France, assure le dépôt de C.V., la préinscription, la gestion des dossiers d'indemnisation, l'accès à des infos juridiques et réglementaires...

Adresse 111 rue des déportés et internés de la Résistance 45200 Montargis

NOS ENFANTS



Avant l'école, le RPE, Relais Petite Enfance de la CC4V



Anciennement appelé R.A.M, Relais d'assistantes maternelles, c'est à présent le R.P.E. Relais Petite Enfance « Les P'tits Loups des 4 Vallées » qui couvre la totalité des 19 communes formant la CC4V, Communauté de Communes des 4 Vallées.

Il est géré par une animatrice diplômée, éducatrice de jeunes enfants : Véronique Guillet.

Le Relais Petite Enfance est un lieu neutre et gratuit, ouvert :

- aux familles en recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant ou employant un(e) assistant(e) maternel(le).
- aux assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s sur l'ensemble du territoire de la CC4.
- aux candidat(e)s au métier d'assistant(e) maternel(le).

Un service à double visée :

Pour les familles, c'est le moyen de :

- s'informer des différents modes d'accueil existant sur le territoire,
- posséder la liste des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s localement,
- disposer d'informations en lien avec leur rôle de parents employeurs (droits et obligations),
- être orienté vers des organismes administratifs et juridiques compétents en cas de besoin.

Pour les assistant(e)s maternel(le)s, c'est le moyen de :

- rester dans un cursus de professionnalisation, accéder à la documentation et aux formations en lien avec le métier afin d'être toujours performantes au niveau des enfants.
- obtenir des informations administratives, juridiques et pédagogiques qui sont utiles aux parents
- rencontrer et échanger entre professionnels de la petite enfance,
- participer à l'éveil du jeune enfant par le biais d'ateliers (chant, motricité, jeux, activités manuelles...) collectifs
- obtenir de l'aide au métier d'assistant(e) maternel(le)s si cette orientation vous intéresse

Pour en savoir plus, vous pouvez vous rendre dans l'une ou l'autre des permanences : de 14 à 16 h le lundi à Ferrières, le mercredi à Dordives et le jeudi à Corbeilles.

Vous pouvez également vous inscrire à des ateliers d'éveil de 9 h à 11 h 30 le lundi à Ferrières et le jeudi à Corbeilles et à des ateliers de motricité le mercredi de 10 h à 11 h 30 à Dordives.

Contact : Véronique Guillet
06 79 15 56 16 ou par mairpe@cc4v.fr

Le regroupement scolaire SIIS

Syndicat Intercommunal d'Intérêt Scolaire

Les écoles de Fontenay sur Loing, Nargis et Préfontaines sont regroupées au sein du Syndicat Intercommunal d'intérêt scolaire, le SIIS, que préside Michel Harang également maire de Préfontaines et le SIIS accueille aussi, les enfants de Courtempière qui n'a plus d'école depuis 2019.

La maternelle de Nargis regroupe 4 classes, dont 35 grandes sections, 28 moyennes sections et 32 petites sections soit : 95 élèves.

L'école primaire de Préfontaines regroupe 4 classes, dont 37 CP ; 43 CE1 et 14 CE2 soit 94 élèves.

L'école primaire de Fontenay-sur-Loing regroupe 4 classes, dont 25 CE2, 47 CM1, et 38 CM2, soit 110 élèves.

Le SIIS assure le fonctionnement de ces 3 écoles en matière de répartition des tâches entre les agents, d'achats de matériel pour l'enseignement ou la cantine, de jeux, de réfection ou de mise aux normes avec bascule des coûts au prorata sur les communes.

Un état global du 10 octobre 2022 recense les derniers achats faits dans les 3 écoles au profit des enfants :

- A la maternelle de Nargis : ordinateur, vidéoprojecteur, jeux extérieurs, achat et pose de LED dans toute l'école. A la garderie de Nargis « L'île aux petits pieds » LED et réfection des murs.
- A l'école primaire de Préfontaines, achat d'équipements numériques en liaison avec le concept ENIR2 (Ecoles numériques innovantes et ruralité), achat et pose de LED.

- Ecole primaire de Fontenay sur Loing : même équipement numérique pour ENIR2.

- En cuisine centrale : achat d'une cellule de refroidissement et de matériel à venir : éplucheuseessoreuse, robot pâtisseries et cuve « rotissoire ».

Pour info, un repas d'enfant coûte au SIIS environ 12 € et il est facturé aux familles entre 0,80 et 4 € selon le quotient familial et il y a encore des impayés ...

Les agents du SIIS ont en charge l'accompagnement des enfants dans les différents bus scolaires, la préparation des repas et leur distribution, ainsi que le nettoyage des salles de restauration. Ces agents assurent également le périscolaire, c'est-à-dire l'accueil des élèves le matin avant la classe et l'après midi à l'issue de la classe. Le rôle des agents du SIIS est majeur.

LES CLASSES DE DÉCOUVERTE

Classes de neige, classe de mer, classes vertes ... nous avons la grande chance que les enseignants de Fontenay-sur-Loing permettent aux élèves de CE2, CM1 et CM2 de connaître la neige, la mer et la nature en les accompagnant sur place et ce bulletin est l'occasion de les en remercier.

Ces séjours ont un coût grandement assuré par le SIIS, partiellement par le Conseil départemental et pour que la part de la famille soit moindre, pendant des années l'association « Jour de fête » a apporté une contribution substantielle à ces classes transplantées et un ancien membre très actif de Jour de fête, et toujours sympathisant raconte : « Un nouvel élan pour l'association Nargissienne Jour de fête.



La nouvelle équipe de Jour de fête

Le 8 novembre 2022 se tenait à Nargis une réunion sur le devenir de l'association qui a pour rappel, comme objectif premier d'organiser des manifestations festives, dont les bénéfices permettent de réduire au maximum le reste à charge des familles pour les sorties scolaires ou projet de classe transplantée des écoles du SIIS. Cet objectif est double puisqu'il favorise aussi les activités et sorties pédagogiques et/ou culturelles des écoles pour les enfants de la petite section au CM2.

Pour mémoire, avant la pandémie, Jour de fête prenait à son compte plusieurs dizaines d'euros sur le reste à charge des familles pour chaque élève partant en classe de neige, ou en classe de découverte. Cependant avant même que la situation sanitaire ne mette à mal l'association, le nombre de bénévoles avait largement diminué et la question de la pérennité de l'association se posait.

C'était sans compter sur l'énergie de quelques irréductibles et c'est ainsi que Jean-Christophe Fourment a réussi à s'entourer de quelques nouveaux parents et bénévoles pour former un bureau dynamique et travailler sur des projets comme un loto, la kermesse des écoles, un « vide ta chambre » et dès le 4 février 2023 le Carnaval du SIIS réjouira les enfants Nargis. Alors SAVE THE DATE !

Pour toutes informations : contacter Jean-Christophe son président, au 06.27.89.86.47 ou par mail à assosjourdefete@hotmail.fr »

Le retour de Jour de fête est également une très belle chance pour nos petits élèves et on peut dès à présent les en remercier.

DES AIDES AU QUOTIDIEN

La Maison France Services

Un service de proximité porté par la CC4V : située à Ferrières en Gâtinais, 13 rue du Lion d'Or, à l'emplacement de l'ancienne poste, la Maison France Services a été inaugurée le 13 octobre dernier, en présence du sous-préfet Régis Castro, du Conseiller départemental Frédéric Néraud et du président de la CC4V, maire de Ferrières Gérard Larcheron.

Cette structure est un pas en faveur de l'aide à la mobilité et évite de devoir aller à Montargis ou à Orléans.

DES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Concrètement, la Maison France Services est dotée d'agents médiateurs qualifiés et d'accompagnants administratifs formés pour apporter réponses aux multiples thématiques de la vie quotidienne : emploi, retraite, social, santé, logement énergie, services postaux, impôts, droit etc. D'ici environ 3 mois elle sera équipée d'un système de recueil pour carte d'identité et passeport.

La structure rassemble 8 partenaires : CAF, MSA, DGFIP, la CPAM, Pôle Emploi, La Poste, le Ministère de la justice, l'ANTS, Agence Nationale des Titres Sécurisés et des partenaires locaux. Les services en visiophonie permettent à l'usager une mise en relation directe avec ces partenaires, en équivalence avec un rendez vous en présentiel.



L'accompagnement au numérique est très précieux, exemples : création d'une adresse e-mail, impression ou scan d'un justificatif, simulation d'allocations, création de vos identifiants pour accéder au service public en ligne...

Les agents France services vous accompagnent dans l'utilisation des outils informatiques et numériques du quotidien.

En clair, il s'agit d'une vraie mine de ressources dont les jours et horaires d'ouverture sont du mardi au vendredi de 9 h à 12 h 30 ; les mercredis, vendredis et samedis de 14 h à 17 h sauf jour férié.

La France dispose de 2907 Maisons France Services et le Loiret en compte 22 afin que chaque Loirétain ne soit pas éloigné de plus d'une demi-heure de l'une d'elles.

Les Maisons France Services sont ouvertes à tous et accessibles aux personnes à mobilité réduite et pour plus d'informations : www.loiret.gouv.fr



Signal Conso

Signal Conso est un service de la DGCCRF, Direction générale de la concurrence de la consommation et de la répression des fraudes. C'est une « Start-up d'Etat » qui a créé un service public numérique afin de répondre à un problème qui touche les citoyens. Elle n'a pas pour objectif de faire du profit, mais de maximiser son impact social en répondant aux besoins des utilisateurs.

Cette Startup d'Etat rattachée à la DGCCRF se mobilise autour de trois axes : la protection économique des consommateurs, la sécurité des consommateurs et la régulation concurrentielle des marchés. En tant que particuliers nous sommes plus directement concernés par les 2 premiers points.

Dans la vie courante on peut malheureusement être confronté à toutes sortes de litiges...avec un commerçant, une entreprise, un garagiste, un assureur, un banquier, un dentiste ; on peut être parfaitement en colère pour un produit de catalogue indisponible, des travaux de rénovation jamais terminés, la publicité trompeuse d'une agence de voyages, ou des cafards dans un restaurant... Quand la médiation amiable ne fonctionne pas et que vous avez tout tenté, Signal Conso peut vous guider dans vos droits, contacter l'auteur de votre contrariété et voir où se situe le nœud de l'affaire et la manière de le dénouer (Il va de soi que vous êtes de bonne foi, n'est-ce pas...)

Quelques exemples de sujets traités par la plateforme Signal Conso :

Quelles sont les démarches à suivre en cas de litige avec une entreprise ?

Assurance, banque, commerce... : 160 modèles de lettres pour régler vos litiges ;

Un différend avec un assureur : pensez à la médiation de l'assurance ;

Achats sur internet : quels droits pour les consommateurs ? etc.

Vous pouvez également trouver des réponses à votre litige dans la rubrique Résoudre un litige de consommation sur le site de la DGCCRF.

La plateforme numérique de Signal Conso est joignable sur : support@signal.conso.gouv.fr

Le numérique pour tous

Construit sous la forme de 10 séances de 2 heures animées par un professionnel de l'informatique, l'atelier « En route vers le numérique ! » vise à favoriser l'accès au numérique pour les personnes de 60 ans et plus et à diminuer significativement la fracture numérique qui isole les personnes âgées.

Ce programme est gratuit et ouvert à toutes les personnes qui souhaitent confirmer leurs connaissances ou apprendre à naviguer en toute sécurité sur internet, échanger via les mails ou les réseaux sociaux, consulter des sites institutionnels, réaliser des démarches en ligne etc. Pour faire du numérique un véritable atout !

10 SÉANCES DE 2 H SONT ORGANISÉES À FERRIÈRES-EN-GÂTINAIS.

ELLES AURONT LIEU DU 28 FÉVRIER AU 9 MAI 2023.

L'inscription préalable est obligatoire auprès de l'accueil de la mairie ou par téléphone au 02.38.96.52.90.

Par ailleurs depuis 2021, le Département du Loiret a mis en place « Les ateliers numériques » avec niveau débutant et niveau intermédiaire. Ces médiateurs numériques peuvent être contactés au 06 25 27 32 16 dans le cadre de l'inclusion numérique.

Enfin lors d'un entretien récent avec Frédéric Néraud vice-président du Conseil départemental, celui-ci nous a confirmé que l'année 2023 consacrerait l'installation de la fibre à l'ensemble du territoire du Loiret.

La mobilité facilitée



L'application mobile Mobicoop fusionne avec celle de Rezo Pouce pour devenir Rezo Mobicoop. Vous pouvez à présent utiliser les services de covoiturage de mobicoop.fr et d'autostop de Rezo Pouce sur une même interface mobile et avec un compte unique

La SCIC Mobicoop permet à la Collectivité d'utiliser le nom « Rézo pouce » l'accompagne et met son savoir-faire à disposition de la Collectivité pour la mise en place du dispositif de « renouveau » de Rézo pouce et de son exploitation.

Nargis dispose de 5 arrêts Rezo Pouce : Place de l'Église pour toutes directions, Place de la Croix Blanche vers Fontenay-sur-Loing, Aribus Beaulieu vers Girolles et Préfontaines, Aribus du Domaine pour toutes directions.

En route vers le numérique !



60 ans et plus
GRATUIT

10 séances de deux heures

Du 28 février au 9 mai 2023 à Ferrières-en-Gâtinais



Renseignements et inscription (OBLIGATOIRE) auprès de la Mairie de Ferrières-en-Gâtinais au 02 38 96 52 90

RÉMI 45
DE VOTRE DOMICILE VERS LA COMMUNE PRINCIPALE DE VOTRE SECTEUR

Rémi+ à la demande

SECTEUR Ferrières-en-Gâtinais

Pour réserver, contactez le 0806 70 33 33, du lundi au samedi de 6 h à 20 h (service gratuit + prix appel local), la veille avant 17 h ou le vendredi avant 17 h pour le lundi. Les horaires de prise en charge et de retour au point d'arrêt de votre commune seront confirmés par la centrale de réservation.

Tarif : Identique au billet de car Rémi départemental, soit 3 € au tarif normal. Les cartes de réduction Rémi Liberté s'appliquent.

CONNECTEZ-VOUS sur Rémi Centre-Val de Loire et consultez les horaires et les points d'arrêt de LA LIGNE RÉGULIÈRE 10

Le transport à la demande

Le transport à la demande est un système de transport souple et adapté qui donne la possibilité aux habitants de la région Centre-Val de Loire de se déplacer sur réservation, notamment dans les territoires périurbains et ruraux.

Le réseau Car Rémi 45 propose deux fonctionnements de transport à la demande :

- Rémi + à la demande vous emmène du point d'arrêt de votre commune vers un arrêt de ligne régulière de votre secteur, afin de vous déplacer librement sur le réseau.
- Rémi + à la demande vous emmène de votre domicile vers la commune principale de votre secteur, pour rejoindre des lieux comme les centres commerciaux, marchés, maisons de santé.

Prise en charge à domicile

Rémi+ à la demande
ACCESSIBLE À TOUS !

RÉMI + À LA DEMANDE
VOUS EMMÈNE DE VOTRE COMMUNE VERS LA LIGNE RÉGULIÈRE DE VOTRE SECTEUR

Appelez le centre de relations usagers Rémi, au **0 806 70 33 33** Service gratuit + prix appel

du lundi au vendredi de 8 h à 17 h

Les réservations doivent être effectuées au plus tard la veille du déplacement avant 17 h. Pour le lundi, pensez à réserver dès le vendredi avant 17 h.

Tarif : 3 € (6 € l'aller-retour)
Ce billet vous permet d'effectuer une correspondance gratuite dans l'heure avec la ligne régulière.

Les cartes Rémi Liberté sont acceptées.

Plus d'informations sur www.remi-centrevalde Loire.fr

PÉRIODICITÉ ET JOURS	ALLER CORRESPONDANCE À FERRIÈRES-EN-GÂTINAIS	POINT D'ARRÊT	RETOUR CORRESPONDANCE À FERRIÈRES-EN-GÂTINAIS
PÉRIODE SCOLAIRE DU LUNDI AU SAMEDI	8 H 52	PLACE SAINT-MACÉ	18 H 55

Plus d'informations sur www.remi-centrevalde Loire.fr

LA PRISE EN CHARGE S'EFFECTUE AU POINT D'ARRÊT DE VOTRE COMMUNE

NOM DE LA COMMUNE NOM DU POINT D'ARRÊT

JE VAS MONTARGIS

Les horaires de prise en charge et de retour à domicile seront confirmés par la centrale de réservation.

NOS DEVOIRS CIVIQUES



Brûlage des végétaux à l'air libre

Pierre ne brûle que 2 fois par an et encore ; Jacques ne brûle que les jours où il n'y a pas de vent, Antoine prévient sa voisine qu'elle ne sorte pas sa lessive car il va faire du feu et Paul fait son feu dans l'incinérateur de jardin.

Tous les 4 sont contrevenants par rapport à l'article 84 du règlement sanitaire départemental : on ne brûle pas de déchets verts à l'air libre que l'on soit particulier, jardinier de métier, horticulteur ou détenteur d'un incinérateur.

L'impact sanitaire est tout à fait nuisible car émetteur de polluants en particules fines et produits toxiques voire cancérigènes.

De ce fait, il faut apporter ses déchets verts à la déchèterie... mais ce n'est pas facile pour tout le monde.

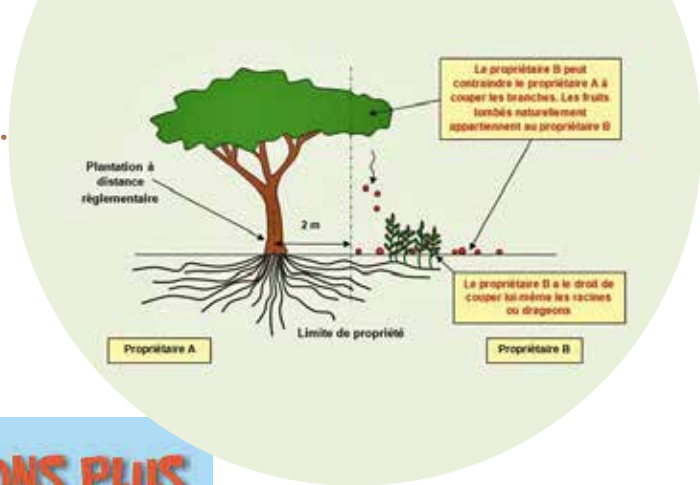
Quoi qu'il en soit, ne tentez pas le diable, habillé non pas en Prada mais en uniforme car il vous en coûterait jusqu'à 450 €.

Troubles anormaux de voisinage

On appelle trouble « anormal » celui qui excède les inconvénients habituels du voisinage. Le plus fréquent est le bruit (télévision, instrument de musique, aboiements, cris d'enfants...) A partir d'une certaine heure le bruit peut constituer une infraction pénale appelée tapage nocturne.

« Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou du à un défaut de précaution, est interdit sur le territoire de Nargis » Arrêté préfectoral du 1er mars 1999- Article 1.

Les odeurs de poulaillers, d'animaux ou de grillades peuvent parfois devenir des nuisances, de même la prolifération des insectes liés aux poules ou aux ovins... L'emplacement des voitures peut générer des contrariétés du style « Il le fait exprès : sa voiture est toujours dans le passage » ... Avant d'attendre votre voisin au coin du bois pour « lui faire sa fête » il faut absolument tenter le dialogue pour désamorcer la situation. Si ce n'est vraiment pas possible un courrier peut être utile avant de s'adresser au conciliateur de justice.



Plantations et élagages

Le respect de quelques règles simples à appliquer si elles sont bien définies, permet aisément des relations de bon voisinage.

Quelles distances à respecter ? l'article 671 du code civil fixe les distances que vos plantations doivent respecter par rapport à la limite séparative : 2 m minimum pour des plantations dont la hauteur dépasse 2 m et 50 cm pour celles qui ne font pas 2 m ; la mesure se faisant au sol (arrêt du 10.12.1998) En cas de non respect le voisin gêné peut demander à arracher la plantation ou à la réduire à sa hauteur maximale (article 672 du cc)

Toutefois, 2 voisins coopérants peuvent s'entendre sur le non respect de la hauteur des arbres mais alors il est recommandé de le stipuler au service de la publicité foncière.

Autre cas : une plantation illégale est là depuis 30 ans et personne ne s'est jamais plaint pendant 30 ans il n'est plus possible de demander l'arrachage de l'arbre.

Quid des branches qui dépassent ? L'article 673 du Code civil prévoit que le voisin sur le terrain duquel avancent des branches, peut demander au propriétaire de procéder à leur coupe mais ne peut pas le faire lui-même et ce, même si elles dépassent depuis plus de 30 ans. Il a le droit en revanche de couper les racines et les drageons qui sont au-delà de la limite séparative sans demande d'autorisation.

Quant aux fruits qui tombent chez le voisin...c'est tant pis pour votre pomme !

La Mitoyenneté

Cet aspect des relations entre voisins, trop souvent à l'origine de conflits, concerne essentiellement les limites de propriétés matérialisées par des murs, clôtures ou autres, et les plantations à proximité de ces mêmes limites de terrain.

En ce qui concerne les limites de propriétés et leur matérialisation, les règles sont définies par les articles 653 à 670 du Code civil. Le sujet est assez complexe, nous vous invitons donc à lire les articles en question, vous les trouverez facilement sur Internet, ainsi que de nombreux sites de vulgarisation qui vous présenteront cette réglementation avec de nombreux exemples dans lesquelles vous vous retrouverez certainement.

Cependant, sans rentrer dans les détails, il faut savoir qu'une clôture ou un mur entre deux propriétés n'est pas obligatoirement mitoyen, c'est-à-dire appartenant aux deux voisins, il peut être privatif, donc n'appartenant qu'à un seul des voisins. De même, un mur privatif peut devenir mitoyen sous certaines conditions, l'inverse étant vrai également.

Pour conclure cet article, nous ne pouvons que vous conseiller de discuter avec votre voisin des éventuels soucis de voisinages que vous auriez avec lui. Nombre de problèmes peuvent être évités par un dialogue franc et courtois autour d'un verre d'apéritif ou d'un café par exemple. Cependant si malgré vos tentatives, vous n'arrivez pas à lui faire entendre raison, la municipalité reste à votre écoute et à votre disposition pour vous apporter ses conseils, voire jouer les conciliateurs, sans que vous perdiez de vue qu'il ne peut s'agir que d'une intervention gracieuse, les conflits de voisinage étant, pour la plupart, du ressort de la juridiction civile.

Trop de miaou

Le chat, un désastre écologique.

Le propos de cet article n'est pas de diaboliser le chat dont la présence au sein d'une famille ou auprès de personnes souvent seules est un réel atout en termes de relations affectives. Mais un chat, même domestique, reste un chasseur dont l'impact sur notre environnement doit être analysé objectivement.

Le chat est un mammifère carnivore qui chasse par instinct et non seulement pour se nourrir. Un chat domestique, même correctement nourri, consacre en moyenne 3 heures par jour (ou par nuit) à la prédation contre environ 12 heures pour un chat errant.

La France compte environ 13,5 millions de chats domestiques dont 9 millions ont un accès à l'environnement extérieur, ce qui fait d'eux de potentiels prédateurs. Ainsi, pour un chat domestique, les études précisent que celui-ci tuera par instinct en moyenne une centaine de

proies par an. Pour un chat errant, qui lui chasse pour se nourrir, c'est plus de mille victimes sur une année. C'est donc en milliards qu'il faut compter les proies des chats, domestiques ou errants, et cela seulement en France.

Chacun pourrait s'en réjouir si les chats ne s'attaquaient qu'à des espèces nuisibles comme les rats. Mais de fait, le chat a peu d'impact sur les populations de rats qui s'adaptent facilement à sa présence et échappent généralement à ce prédateur. C'est donc sur des espèces plus faciles à attraper et dont certaines sont déjà en danger que le chat va assouvir ses instincts. Les oiseaux de nos jardins : mésanges, rouges gorges, merles et autres charmants volatiles, entrent pour 22% dans le tableau de chasse de notre gentil minet. Déjà affaiblis par l'impact de l'homme sur leur environnement, les petits oiseaux voient leurs populations baisser d'année en année, et le chat n'y est pas étranger.

Maintenant, comment concilier chat et environnement ?

- Limiter la prolifération des chats errants et domestiques par des campagnes de stérilisation. Un couple de chat peut potentiellement avoir une descendance d'environ 20 000 chats en 4 ans. Le contrôle des naissances est donc une nécessité.
• Ne pas abandonner les chats. Chacun a compris qu'un chat errant tue plus de proies qu'un chat domestique. Abandonner son chat ou un autre animal domestique en pleine nature est puni par la loi.
• Bien nourrir son chat, pour limiter son impact sur l'environnement à la seule prédation ludique.
• Rendre votre chat moins efficace comme chasseur, en lui mettant par exemple un collier voyant avec des grelots. Ses déplacements seront moins furtifs et certaines proies pourront lui échapper.
• Limiter autant que faire se peut ses sorties et éviter de le mettre dehors juste après une pluie, les oiseaux sont particulièrement vulnérables à ces moments.



La stérilisation des chats, un acte de protection & de bien-être. Faire stériliser les chats domestiques : évite les portées de chatons non désirés avec les problèmes inhérents, diminue la population féline sauvage & les risques d'abandons, protège la petite faune sauvage. Parlez-en à votre vétérinaire ! Couple de chats Gestation : 60-66 jours. 1ère année 12 chats, 2ème année 144 chats, 3ème année 1 728 chats, 4ème année 20 736 chats. Plus d'informations sur identifier-mon-animal.fr. En partenariat avec le CLAPAV: Comité de Liaison Associations de Protection Animale et Vétérinaires

Le refuge de Nargis conseille vivement la stérilisation des chats pour éviter cette misère animale des chats errants mais aussi pour préserver la petite faune animale, proie de nos amis minets et matous.

Economies d'énergie

Au vu de la situation actuelle de crise énergétique, tous les gestes sont bons pour optimiser sa consommation d'énergie au maximum.

Voici quelques conseils et astuces à retenir mais...personne n'est parfait, on fera au mieux...



ÉTEINDRE LES VEILLES

Éteindre les veilles peut permettre d'économiser jusqu'à 15 % de la facture d'électricité (hors chauffage et eau chaude), soit plus de 100 € / an.

DES LED, OUI, MAIS DES VRAIES

Les lampes à LED consomment peu d'électricité et durent longtemps (jusqu'à 40 000 h), de quoi compenser leur prix d'achat. C'est la meilleure solution d'éclairage domestique, à condition qu'elles durent plus de 20 000 heures et soient bien classées sur l'étiquette énergie.

NE PAS LAISSER ALLUMÉES DES LUMIÈRES INUTILES

PRIVILÉGIER LE PROGRAMME « ECO » DU LAVE-LINGE ET DU LAVE-VAISSELLE

Le programme « Eco » permet d'économiser de l'eau et de l'énergie même si la durée du cycle est plus longue, c'est le chauffage de l'eau qui consomme le plus d'électricité. Et éco ne veut pas dire rapide, c'est juste 45 % moins d'électricité qu'un programme intensif.

LAVE-LINGE ET LAVE-VAISSELLE NE DOIVENT PAS FONCTIONNER À MOITIÉ PLEINS

NE PAS UTILISER SYSTÉMATIQUEMENT LE SÈCHE-LINGE, IL Y A PARFOIS DE BELLES JOURNÉES EN HIVER

CUISINER ÉCONOME

Quand vous couvrez les poêles et casseroles, la cuisson permet 25% d'énergie en moins.

LIMITER LA TAILLE ET LA LUMINOSITÉ DE LA TV

Un téléviseur de 160 cm (diagonale) consomme autant que 3 ou 4 téléviseurs de 80 cm.

NE PAS LAISSER BRANCHÉS LES ORDINATEURS ET CONSOLES DE JEUX QUAND VOUS NE LES UTILISEZ PAS

POUR TOUT NOUVEL ACHAT, VÉRIFIER L'ÉTIQUETTE ÉNERGIE

Les économies d'énergie réalisables avec les appareils les mieux classés sont loin d'être anecdotiques.

ÉCONOMISER DE L'EAU CHAUDE, C'EST AUSSI ÉCONOMISER DE L'ÉLECTRICITÉ !

Ne laissez pas le mitigeur en position intermédiaire. C'est de l'eau tiède qui est utilisée à chaque ouverture du robinet.

Installez des mousseurs ou des réducteurs de débits sur les robinets. Une douchette économe peut vous permettre d'économiser jusqu'à 75 % d'eau.

RÉGLER LA TEMPÉRATURE DU BALLON D'EAU CHAUDE ÉLECTRIQUE

Programmer la température à 55 degrés, c'est assez pour limiter le développement de bactéries pathogènes et cela suffit.

CALORIFUGER LES TUYAUX ET LE BALLON D'EAU CHAUDE

En entourant le ballon d'eau chaude -souvent situé dans un endroit peu chauffé- et les tuyaux avec un isolant, vous évitez des pertes de chaleur.

MAÎTRISER LA TEMPÉRATURE DE CHAUFFAGE DES PIÈCES

20 degrés dans les pièces à vivre, 17 degrés dans les chambres, vous permettront de réduire votre consommation de chauffage.

BLOQUER LES ENTRÉES D'AIR FROID

Fermez les inserts de cheminées, mettez des boudins pour bas de portes. En revanche, ne bouchez jamais les grilles de ventilation, elles sont essentielles pour maintenir une bonne qualité de l'air dans votre logement.

CONSERVER LA CHALEUR À L'INTÉRIEUR

Fermer toujours vos volets dès que la nuit tombe et que les températures rafraichissent. Tirer les rideaux. Vous évitez ainsi que le froid rayonne dans le logement et l'ambiance de la pièce sera plus confortable sans avoir besoin de pousser le chauffage.

INSTALLER UN SYSTÈME D'APPOINT PERFORMANT : LE CHAUFFAGE AU BOIS

Il existe un large choix de poêles fonctionnent avec des bûches ou des granulés qui peuvent vous aider à diminuer votre facture d'électricité en chauffant une partie de votre logement.

ISOLER DAVANTAGE SON LOGEMENT

Quand cela vous est possible.

Et si nous faisons tout cela ...we are the champions !

Les économies d'eau

Le ZEREAU gaspillage n'est pas très difficile

Quelques bons réflexes éco responsables épargnent d'importantes quantités d'eau. Pensez aux stop-douches, mitigeurs thermostatiques, chasses d'eau économiques, systèmes de récupération d'eau de pluie, etc. pour éviter la surconsommation et préserver nos ressources naturelles.

- Un robinet qui goutte fait perdre 35 000 litres d'eau par an, une fuite de chasse d'eau fait perdre 220 000 litres d'eau par an.
- Prendre une douche en 4 minutes et oublier le bain : une économie de 130 litres d'eau à chaque douche.
- Arroser « à la fraîche » et économiser 6 litres d'eau par m² arrosé.
- Poser un régulateur sur ses robinets et un mécanisme WC à double commande : économie de 35 000 litres d'eau par an.
- Choisir des appareils électroménagers peu gourmands en eau. Privilégiez un lave-linge et un lave-vaisselle classe A+++ à ne faire tourner que complètement rempli pour économiser 35 à 60 litres d'eau par lavage.
- Récupérer l'eau de pluie pour arroser les plantes, son jardin ou laver sa voiture.

Et beaucoup plus surnoises : les fuites d'eau sous le ballon d'eau chaude...

Ordures ménagères et tri

Le SMIRTOM, en charge des collectes, continue de faire savoir que les ramassages des O.M et du tri se dérouleront les jours fériés normalement, c'est-à-dire comme les autres jours de la semaine. Pas d'impact sur la tournée du jour ni sur celle du lendemain.

Au cours d'une réunion récente au sein de la CC4V nous avons fait savoir au SMIRTOM que si chacun de nous procède consciencieusement au tri, le passage tous les 15 jours des poubelles jaunes devient insuffisant ...

Et au cours de cette même réunion nous avons été avisés d'une nouvelle forme de tri à mettre en application au 1er janvier 2024 : nous ne devons plus mettre de déchets organiques dans les poubelles grises ; déchets de nourritures, et tout déchet de nature pourrissable devront faire l'objet d'une poubelle particulière qui devra être amenée à la déchèterie ou rejoindre votre compost personnel.

Ben oui, mais tout le monde n'a pas de compost et de ce fait, la municipalité entame une réflexion en vue d'une gestion efficiente de ces déchets. Ce n'est pas tout à fait pour demain mais préparons nous dès maintenant à cette échéance.



Les travaux sur le territoire de la commune

OPÉRATIONS DIVERSES EN 2022

Défense-incendie.

Les services techniques de la commune réalisent, chaque année, des travaux d'entretien voire de remplacement sur les poteaux incendie, suite aux observations et préconisations du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) lors de leur visite annuelle de contrôle. En 2022, une nouvelle borne incendie a été remplacée pour un montant de 1360 €. Ces opérations seront poursuivies dans les années à venir, selon les préconisations du SDIS.

Cimetière

Les agents municipaux ont terminé l'ensemencement, avec des graines de plantes tapissantes, des allées et des espaces entre les tombes de l'ancien cimetière. Notre cimetière offre ainsi un cadre plus accueillant pour les visiteurs de nos chers défunts.

Service des eaux

Les employés municipaux travaillent régulièrement à l'entretien général du réseau et à la réparation des fuites. Celles-ci, qui restent parfois visuellement indétectables amènent à des hausses incontrôlées de notre consommation d'eau. L'opiniâtreté des agents a cependant fini par payer et une importante fuite à été détectée et maîtrisée vers l'impasse de l'Ecluse.

Ces petites et grosses fuites réparées, la consommation journalière de la commune est ainsi passée d'environ 450 mètres cubes en début d'année à moins de 300 en fin d'année. Chacun pourra prendre la mesure du bénéfice économique et écologique réalisé.

Vidéo protection

Le marché de mise en place de la vidéo protection s'est terminé en décembre 2022 avec la réception des travaux. Le système est maintenant opérationnel, des détails sur son fonctionnement et son cadre juridique sont à lire pagexxx

Aire jeux

De nouveaux jeux pour les enfants ont été installés au niveau de l'aire de sport et de nouveaux bancs posés pour un accueil plus confortable de chacun. L'ensemble s'est élevé à 13 500 €.

Mare pédagogique.

Le projet de mare pédagogique a bien avancé cette année, avec le creusement et la mise en eau du



bassin. Les employés municipaux s'attacheront en 2023 à parfaire la végétalisation de son pourtour.

Travaux de voirie réalisés de 2022

La rue Tissière, dans la suite de la rue de l'Erable aux Chats a bénéficié d'une remise à neuf avec la pose d'un enrobé sur la surface de roulement. Coût 8 242 €

La voie communale n°1 (VC n°1) a été élargie en début d'année de 80 cm sur plus de 900 mètres linéaires, du carrefour du château d'eau en direction de Cornou. Cette opération est complétée par l'élargissement de la route sur environ 350 mètres au niveau du hameau de Cornou. Coût 13 020 €.

La rue des Bois de Vaux dispose, depuis le début 2022, d'un tablier ralentisseur au niveau de l'abribus à proximité du Domaine.

Le chemin des Ecoliers a fait l'objet de travaux avec la reprise de sa surface par la pose d'un enrobé et la mise en place d'un avaloir pour les eaux de pluie d'un montant de 15 074 €.

Travaux d'entretien des bâtiments publics réalisés en 2022

Les travaux d'isolation de la mairie, avec le changement de la façade d'entrée en bois par une structure équivalente en métal hautement isolante et le remplacement de trois fenêtres, tels qu'annoncés dans le dernier bulletin auront bien lieu. Les circonstances économiques, que personne n'ignore, font cependant que la réalisation de ces travaux n'aura lieu que début 2023, et que nous ne pourrions nous permettre de changer qu'une fenêtre, la plus déficiente, du fait d'une hausse trop importante du coût des travaux.

Cette rénovation permettra également de satisfaire à l'obligation légale de disposer d'un défibrillateur accessible, puisque qu'un tel équipement sera installé sur la façade, coté rue, dans un emplacement aménagé à cet effet.

La sécurisation de divers bâtiments communaux a été améliorée avec le remplacement ou l'installation de systèmes anti-intrusion au niveau de la mairie, des ateliers municipaux et de l'église.



La bibliothèque, dont le réaménagement global est en cours, a bénéficié d'un nouvel éclairage à LED. Plus fonctionnel, plus agréable et plus

économique, il devrait grandement améliorer l'usage de ce lieu culturel d'importance.

La toiture et la zinguerie de la Salle Verdier, ont été complètement reprises fin 2022. Nous vous précisons les détails financiers de cette opération quant nous aurons reçu les subventions attendues.

Les toitures de la mairie et du logement communal rue du Caporal Beignet ont fait l'objet d'un nettoyage et d'un traitement curatif et préventif contre les mousses et lichens.

Nous avons fait réaliser la mise aux normes du tableau électrique du logement communal au dessus de l'épicerie.

Les changements de la chaudière au fuel et de l'équipement de production d'eau chaude pour le logement communal Cour Verdier ont été réalisés tels que prévus. La mise en place d'une pompe à chaleur et d'un chauffe eau thermodynamique s'inscrit dans la démarche éco responsable poursuivie par la commune. Ces travaux d'un montant de 31 225 € ont bénéficié d'une subvention de 22 134 €

La reprise de l'isolation de divers tuyaux de chauffage ou d'eau chaude sanitaire a été réalisée dans la Mairie et dans les bâtiments de la Cour Verdier. Cette opération a été totalement financée par les fonds mis en place par les industriels dans le cadre des opérations de compensation des émissions de carbone.

L'horloge et les sonneries des cloches de notre église, longtemps arrêtées, sont à nouveau fonctionnelles, après l'intervention d'un spécialiste.

Les travaux prévus en 2023

La conjoncture sociale et économique s'est fortement dégradée en 2022. Cela nous amène à envisager l'avenir avec circonspection. Toutefois, nous n'abandonnerons pas les projets annoncés dans le précédent bulletin de 2021 mais leur réalisation risque d'être retardée dans l'attente de jours meilleurs.

Nos efforts se concentreront essentiellement, en 2023, sur l'entretien de l'existant, et sur les travaux générant des économies d'énergie ou de sécurité.

Ainsi, nous prévoyons l'amélioration de notre éclairage public, avec le changement des anciennes têtes de candélabre par des nouvelles équipées de diodes électroluminescentes (LED). Cet important travail sera réalisé en régie, en collaboration avec la commune de Préfontaines.

Notre église fera également l'objet de travaux d'entretien avec le nettoyage d'une partie de sa toiture et nous étudions la possibilité de travaux intérieurs comprenant la reprise de son réseau électrique ainsi que la mise en place d'un nouvel éclairage et d'un nouveau chauffage plus efficace et plus économique. Il est prévu le changement du tableau électrique dans le logement communal rue de l'Eglise.

Divers toitures de bâtiments appartenant à la commune feront l'objet de nettoyage et de traitements préventifs et curatifs contre les mousses et lichens.

La refonte du site Internet de la mairie, qui date maintenant d'environ 8 ans, est également en cours d'étude.

En matière de voirie, nos efforts porteront cette année sur le hameau des Sapins ou plusieurs axes feront l'objet de travaux.

LES OPÉRATIONS SUR LE LONG TERME.

Aménagement et sécurisation du centre bourg

Cette opération d'envergure a pris un peu de retard, en regard d'autres travaux plus urgents, mais reste toujours d'actualité. Objectif de cet aménagement qui demandera des périodes de tests : ralentir la vitesse excessive.

Aménagement et sécurisation de la rue des Bois de Vaux

Ce projet suit son cours. Nous avons déjà obtenu l'accord de la moitié des propriétaires riverains pour céder gratuitement à la commune

les parcelles d'accotement nécessaires. Le reste devrait aboutir petit à petit malgré quelques réticences. Par ailleurs la commune a réalisé l'acquisition du terrain (parcelles ZK n° 64 et 65) avec la vieille grange qui provoque un rétrécissement dangereux de la voirie au niveau du N° 123 de la rue des Bois de Vaux.

La grange sera ensuite déconstruite et la limite du terrain alignée avec les parcelles adjacentes, ce qui permettra de résorber l'étranglement de la chaussée tout en maintenant un accotement praticable pour les piétons.

Le terrain, constructible, sera ensuite vendu.

Augmentation du tarif de l'eau

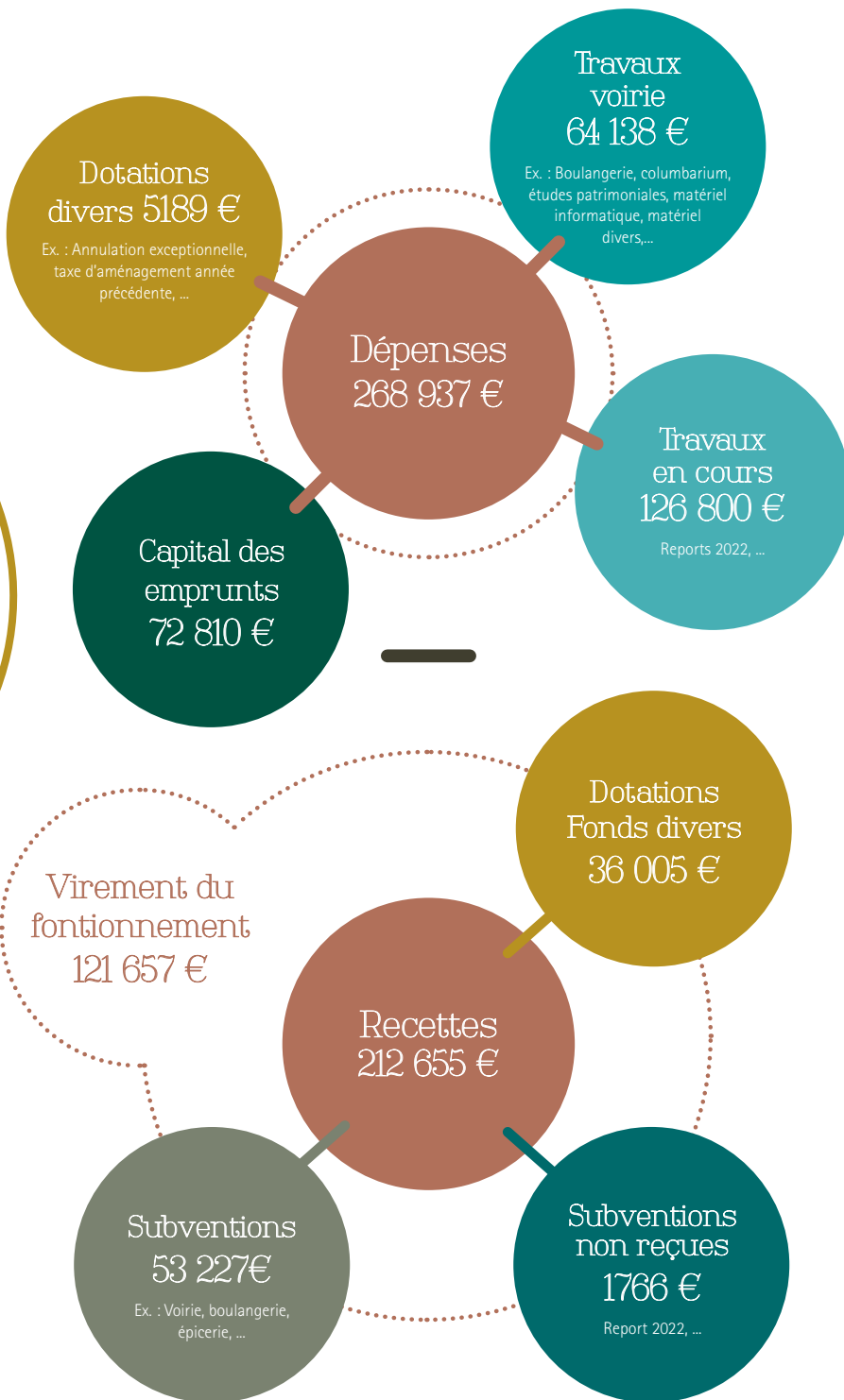
Vous remarquerez, sur vos factures d'eau de 2023, une augmentation du prix de celle-ci. Cette hausse du tarif de l'eau résulte à la fois de l'augmentation du prix de l'eau vendue par le SPEPP (Syndicat de production d'Eau Potable de la Prairie), liée à la hausse de ses charges de fonctionnement du fait de l'inflation, et à la même hausse du coût de fonctionnement du service des eaux de NARGIS.

Ainsi, pour couvrir ses charges, le SPEEP a décidé d'une hausse de 0,10 € du prix du mètre cube d'eau qu'il nous vend. Le service des eaux de NARGIS, pour couvrir seulement la hausse de ses coûts de fonctionnement a prévu une hausse de 0,04 € du prix du mètre cube. L'augmentation totale à appliquer devrait donc être de 0,14 €. Le conseil municipal a décidé de limiter la hausse à 0,07 € du mètre cube, ce qui portera celui-ci à 1,58 €. En espérant que les économies d'eau et donc financières liées à la résorption des fuites permettra de maintenir un budget en équilibre. Car en effet, si le syndicat, comme le service des eaux, n'a pas vocation à engranger des bénéfices, ils n'ont pas à travailler à perte.

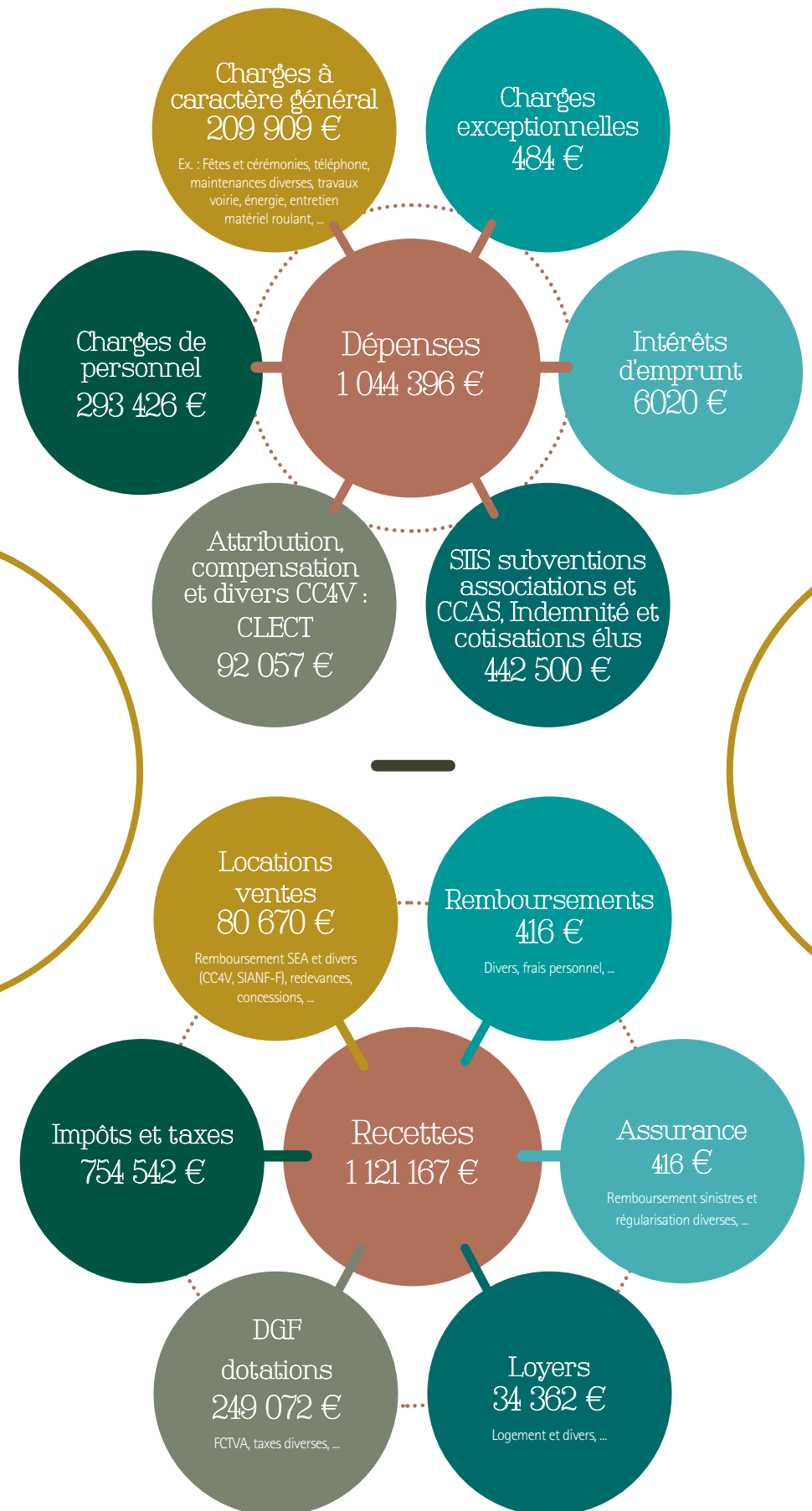
L'année 2023 nous permettra de vérifier le bien fondé de notre décision et nous fournira les informations financières nécessaires pour juger de l'évolution future du tarif de l'eau.

LES FINANCES DE 2021

Section d'investissement



Section de fonctionnement



C'est arrivé en 2022

LES BELLES HEURES DE LA COMMUNE

En préambule : l'Indésirable

Avant de détailler les nombreuses et agréables manifestations qui jalonnent la vie de la commune nous allons vous parler du seul événement que nous ne cautionnons pas et qualifions d'indésirable..

Contre notre gré, nous avons hérité d'un mât de mesure du vent entre Préfontaines et Nargis en liaison avec un projet éolien élaboré par les sociétés TotalEnergies et Elicio.

Un bulletin d'information relatif à ce projet avait fait l'objet d'une distribution en boîtes aux lettres aux habitants de Nargis. Ce document très précis évoquait la localisation, la durée de l'étude et l'installation en mars d'un mât de mesure du vent d'une hauteur de 120 mètres.

Pour se placer dans la légalité et se prémunir de toute attaque, TotalEnergies et Elicio ont organisé une permanence d'information publique, formelle, le mardi 15 mars à la salle polyvalente de Nargis. Mais ne soyons pas dupes de la manœuvre car c'est INTOX et non INFO : un tel projet n'en est qu'à un stade préliminaire même si sa rédaction laisse entendre que tout « roule ». Mout étapes et avals sont encore nécessaires avant la sortie de terre des éoliennes.

Ce n'est pas pour autant que nous sommes hostiles à la démarche globale de recherche d'énergies renouvelables mais compte tenu des désordres en tout genre et bien connus, engendrés par les éoliennes, le Conseil municipal maintient sa position de refus qu'il a toujours eu depuis son installation. Ce dernier n'est pas dupe non plus d'une installation d'éoliennes sans accord de la municipalité puisque les installateurs font fi des avis des maires.

Ce chapitre clos, revenons à nos belles heures et belles manifestations.



Du cinéma dans mon village

Si, si ! C'est possible

L'association VOX POPULI a souhaité apporter le cinéma aux petites communes rurales ainsi qu'aux publics dits « empêchés », notamment les publics scolaires, les jeunes, les familles non ou mal véhiculées, ou encore les aînés.

Elle explique : « Du Cinéma dans mon village, c'est du cinéma de proximité, qui permet de valoriser nos villages, en y proposant des moments de culture populaire sympa, ça nous fait des souvenirs communs à tous, ça crée des liens, et tout ça à tout petits prix (ceux du VOX, cinéma associatif convivial, culturel de Châteaurenard et militant pour le mieux vivre ensemble).

Pour paraphraser Lagardère, la devise de ce circuit aurait ainsi pu être : Si tu ne viens pas au cinéma, le cinéma ira à toi ! »

La municipalité de Nargis a souscrit à cette proposition car nous savons tous que reprendre sa voiture le soir pour aller à Montargis voir un film n'est pas très motivant.

Les films proposés sont des films très récents et à grand succès et le plein tarif est 6,50 € (réduit 5,50 adhérents 5 et ados 4). Cette année nous avons placé les séances de cinéma quand cela nous était possible mais nous voulons vous fidéliser à ces moments de détente et de divertissement.

Pour cela nous vous informons qu'en 2023...

il y aura du cinéma à Nargis tous les 1ers vendredis du mois à 20 h en salle polyvalente La 1ère séance de 2023 a commencé le 6 janvier avec le superbe film Simone (biopic de Simone Veil)

Et nous vous attendons donc le 3 février, le 3 mars, le 7 avril, le 5 mai, le 2 juin, le 1er septembre, le 6 octobre, le 3 novembre et le 1er décembre.

Ce type de distraction ne peut s'inscrire dans la durée que si votre participation est régulière et comme cela on ne pourra plus entendre qu'il ne se passe jamais rien à Nargis. Bien sûr dans la salle polyvalente, vous ne serez pas installés dans de grands fauteuils club mais les coussins sont tout à fait acceptés.



La bibliothèque de Nargis

La bibliothèque de Nargis installée dans la salle Lilian Rolfe avait jusque là le mérite d'exister en l'état et grâce à quelques bénévoles. Toutefois, elle avait besoin d'un bon relooking tant en aspect qu'en mode de fonctionnement et ce fut fait récemment cette année.

A présent le « désherbage » des livres est effectué, ils sont répertoriés de façon rationnelle que le Département et la Médiathèque ont été grandement facilitateurs dans cette rénovation grâce au prêt de 2 ordinateurs. L'un va servir à la gestion informatique du parc de livres, des prêts, des retours et des échanges avec Orléans. Dans le cadre de l'inclusion numérique le Département a souhaité en effet que ce 2ème ordinateur soit mis au service des habitants pour les aider dans les formalités gérées par informatique. La lumière de la bibliothèque a également été changée, normalisée et est bien plus performante. Installation de prises et de câble RJ45 permettent l'accès à internet. Une porte ouverte est prévue au printemps.



1er juillet Mister Blaiz ne plaisante pas avec la musique et encore moins avec le gospel. C'était très chouette

Les heures artistiques



Les impromptus de Molière. Un spectacle de très grande qualité

Catherine Bayle metteur en scène de la Compagnie du Théâtre des Vallées a donné avec sa troupe un spectacle exceptionnel par la maîtrise des textes et le professionnalisme des acteurs. Un moment de grand théâtre dont les Nargisais se souviendront longtemps. Bravo à tous.



9 septembre

Pascal De Temmerman
maire remet le
prix de la ville
à la présidente
de l'Atelier
d'Art Anabelle
Méranger



9 septembre

Frédéric Néraud et Gérard Larcheron ont
félicité les artistes du salon de l'atelier
d'Art présidé par Anabelle Méranger

19 novembre

Gospel institutionnel mélange de lointains
rythmes africains et de mélodies envoiées



18 septembre

Jazz Manouche avec Rares
Morarescu



3 décembre

Anabelle Méranger présidente
de l'Atelier d'art a organisé une
journée porte ouverte



3 décembre

Anabelle Méranger (la première à gauche) a donné
le même sujet à tous les membres de l'atelier



18 mars

La bête des contes lors
de la fête de la maternelle



Les heures enfantines

17 avril

Chasse aux œufs organisée
par le Comité des Fêtes. On avait
cru qu'il nous en resterait...



11 juin Fête du village



4 juillet Fin des classes



6 juillet Une petite fête était donnée à l'ALSH de Nargis et Nathalie Lecland a été largement plébiscitée par les enfants. Ils ont créé la signalétique et en étaient très fiers.



1er septembre

Rentrée des classes ; les visages
plus tendus ne sont pas toujours
ceux des petits élèves



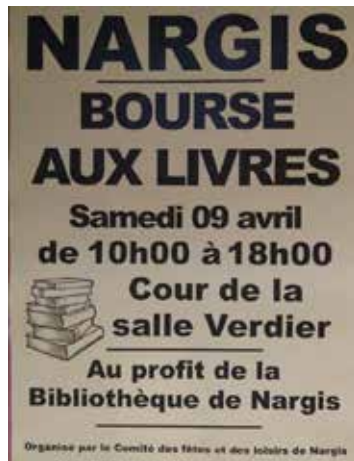
15 décembre

Distribution des chocolats
à Noël

Les heures instructives



22 mars
Discours clair et rassurant de Frédéric Néraud sur l'arrivée de la fibre.



9 avril
La 2ème bourse aux livres du Comité des fêtes a enrichi la Bibliothèque de nombreux volumes

6 mai
Réunion publique de l'association Paysage Agriculture Tourisme Non aux éoliennes

L'association PAT ne baisse pas les bras Les éoliennes ne battront pas des ailes

L'association Nargis Patrimoine Agriculture Tourisme présidée par Isabelle Thoizon, organise une réunion d'information le 6 mai à 20 h à la salle polyvalente de Nargis au profit des habitants de Préfontaines et Nargis afin de faire le point sur les futures installations d'éoliennes entre ces deux communes.

En effet les sociétés TotalEnergies et Elicio ont prévu - pour l'instant - dans cette zone, 6 éoliennes pour lesquelles un mât de mesure du vent a déjà été installé (voir notre article du 9 mars dernier).

Isabelle Thoizon et l'association PAT veulent sensibiliser la population au fait que ce n'est pas parce que le mât de mesure est installé qu'il faut baisser les bras et ne pas continuer à se mobiliser. La collectivité représente une vraie force d'opposition et des réussites existent : exemple la cour administrative d'appel de Nantes a annulé l'arrêté d'autorisation environnementale du 17 janvier 2020 pour 5 éoliennes à Barville et 3 à Egry (45) au motif que « Le parc éolien autorisé qui a un impact important sur la perception visuelle de plusieurs monuments protégés et sur les perspectives offertes depuis ces sites, porte une atteinte excessive aux paysages et à la conservation des sites et des monuments et donc aux intérêts visés à l'article L. 511-1 du code de l'environnement. » les nuisances de l'éolien sont nombreuses : visuelles, acoustiques, ornithologique...

Bref, il ne faut pas s'avouer vaincu d'avance et l'association PAT fera état des différentes aides juridiques dont elle s'entoure pour dire non à l'éolien. Isabelle Thoizon argumente via l'avocat de l'association que l'Association Foncière de Nargis a le droit de s'opposer au passage des engins d'installation des éoliennes.

Au cours de cette réunion un point sera également fait sur le photovoltaïque dans la commune de Nargis en précisant que les jachères vont devoir être recultivées.

Enfin la présidente de l'association PAT précise que toutes les bonnes idées sont les bienvenues pour s'opposer à l'éolien et espère une forte participation à la réunion du 6 mai.



5 mars
1ère Bourse aux livres du Comité des Fêtes



9 avril
Il y avait du choix à des prix records



14 juillet
La Nation est libérée, alors on danse, alors on danse



14 juillet
Une belle messe des moissons



11 novembre
Père et fille lors du discours des Anciens Combattants



11 novembre
Pascal De Temmerman maire et Maurice Péron président des Anciens Combattants remercient les sapeurs pompiers



24 septembre
Honneur aux nouveaux habitants

24 septembre
Parmi les maisons fleuries récompensées

Les heures mémorielles



8 mai
Jeunesse et Anciens combattants même sérieux



Les heures municipales



Laurent Villermet nommé avec son équipe 1er jardinier de la Région Centre-Val de Loire récompense les auteurs des maisons fleuries



Les superbes hortensias Annabelle de Solange lui ont valu les félicitations du maire



Remise de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à Patrick Rigault maire honoraire vermeil ; Pascal De Temmerman maire vermeil ; Claude Peron maire adjoint argent

Les heures recreatives



26 mars Le public a bien ri à cette pièce difficile mais très bien interprétée.



11 decembre Repas des aînés offert par le CCAS de la Municipalité



18 decembre Déjeuner de Noël de l'UNRPA



22 mai Ravitaillement de la Nargissienne

22 mai Le Comité des fêtes lance la 1ere Nargissienne



7, 8 et 9 juin Magnifique spectacle sur l'eau, 3 soirs de suite et que même la pluie n'a pas gêné les spectateurs.



Les heures solidaires



15 mai Au Comité des fêtes on est sérieux quand il le faut mais on sait bien s'amuser aussi

25 juin La péniche Adélaïde Décevant



12 août Un vrai plaisir de voir passer ces longues péniches sur le canal du Loing



17 novembre Les convives du Beaujolais nouveau vont arriver



Mars Nous avons fait 5 collectes plus des journées de permanence



5 mars 1ère collecte pour l'Ukraine. On stocke et on stocke....



25 avril Le jardin partagé des collégiennes

11 Juin Convoi pour l'Ukraine



25 avril Naissance du Petit jardin partagé... Petit ruisseau deviendra grand ...





12 juin
Installer Pedro le Glacier sur un vide grenier et tout le monde remercie le Comité des fêtes



12 juin
Vide dressing du Comité des fêtes

NARGIS
Art, artistes et solidarité ce week-end

Le 2 et le 3 juillet à la salle Verdier, attenante à la mairie de Nargis, se tiendra une exposition de photographes, monnaie par 3 maîtres en la matière qui ont mis leur talent : Rémy Carteret, Georges Gomez et Bruno Maupas, pour l'association D'art et de Coeur que préside Chantal Rougier.

L'association, qui a pour but l'aide aux personnes en difficulté, qu'il s'agisse de personnes âgées, d'enfants ou de situations de crise s'est déjà illustrée lorsque le pic du Covid conduisait à l'épuisement du personnel soignant du CHAM. Une première exposition de peinture et sculpture avait permis de récolter 3.000 € à son profit. Plus récemment le bénéfice de 1.600 € du dernier concert à l'église

De gauche à droite, Bruno Maupas, Rémy Carteret et Georges Gomez à l'atelier.

Saint-Germain de Nargis a été remis à la Fondation Serenne, dont l'objet social est la prise en charge des jeunes enfants séparés socialement de leurs parents. EHPAD et Maisons d'accueil spécialisées bénéficient également de leurs animations.

Les 2 et 3 juillet, Rémy Carteret, Georges Gomez et Bruno Maupas ont choisi de présenter leurs clichés favoris. Toujours dans le même esprit caritatif, 15 % de la vente des photos seront prélevés au profit de l'association « D'art et de Coeur » afin d'être remis à l'Institut Serenne.

Deux animations artistiques compléteront ces journées d'exposition : à 16 heures, samedi, l'église de Nargis accueillera les grands élèves du Conservatoire Patricia-Petitbon de Montargis pour un concert de méthodes classiques sous la direction de Yoko Takemichi. Il pour ces deux journées, Véronique Masfay, boudeuse d'art, sera présente, animera un atelier et exposera ses collections.

Fr. vol. Samedi 2 juillet de 10 à 18 heures dans l'église à 16 heures et dimanche 3 juillet de 9 à 13 heures. Contact : Chantal Rougier, présidente : 07.86.38.14.71.

2 juillet
Chantal Rougier présidente d'Art et de Coeur avait mis au programme la photographie et la musique



2 juillet Les belles voix du Conservatoire

19 août Remise à neuf de l'ALSH grâce à 3 jeunes garçons



4 septembre
Vide dressing du Comité des fêtes



Décembre
Marché de Noël du Comité des fêtes



29 octobre
Bourse aux jouets du Comité des fêtes

ÉLECTIONS

Cette année nous sommes allés aux urnes 4 fois

	Voix 1 ^{er} tour	%	Voix au 2 ^{ème} tour	%
PRÉSIDENTIELLES	10/04		24/04	
E. MACRON	9 783 058	27,85	18 768 639	58,55
M.LE PEN	8 133 828	23,11	13 288 686	41,45
NARGIS				
M. LE PEN	302	40,11	465	63,7
E. MACRON	148	19,65	265	36,3

	Voix au 1 ^{er} tour	%	Voix au 2 ^{ème} tour	%	Nombre de sièges
LÉGISLATIVES	12/06		19/06		
MAJORITE PRES.	5 857 364	25,75	8 002 407	36,57	245
NUPES	5 836 079	25,66	6 555 984	31,6	131
RN	4 248 537	18,68	3 589 269	17,3	89
REPUBLICAINS	2 370 440	10,42	1 447 877	6,98	61
4^{ème} circonscription					
T. MENAGE RN	10 986	31,45	19 087	63,36	
B.NOTTIN NUPES	6 789	19,43	11 037	36,64	

La 4^{ème} circonscription concerne 7 cantons : Briare, Chateaufort, Châtillon Coligny, Châtillon sur Loire, Courtenay, Gien et Montargis

ET ENFIN POUR TERMINER CE CHAPITRE ...

Comme nous vous l'avions annoncé dans notre mot de la Com :

Voici le récapitulatif de tout ce qui a été fait depuis le début du mandat 2020 - 2026

- Remplacement de la téléphonie (autocommutateur) suite à l'impact de la foudre.
- Installation d'une fibre optique professionnelle (FFTO) à la mairie - changement de la baie de brassage et renouvellement du matériel.
- Remise en état de l'éclairage public route de Cornou (Pieds Chauffés).
- Remise en état du feu de carrefour place de la croix blanche (réfection de la chaussée et pose d'une nouvelle boucle de détection - le remplacement des lampes des feux est assuré maintenant par nos agents (économie près de 400 € par intervention).
- Travaux dans la boulangerie au niveau du fournil afin de respecter les règles sanitaires.
- Travaux de toiture à la salle Verdier.
- Installation d'une pompe à chaleur pour la salle Verdier, la bibliothèque et l'ancien logement de l'instituteur, un chauffe-eau thermodynamique pour ce même logement.
- Travaux d'isolation pour l'appartement au-dessus de l'épicerie.
- Travaux d'électricité pour remises aux normes dans le logement rue Raymond Beignet.
- Travaux à la bibliothèque (changement de l'éclairage, informatisation, installation de prises et d'un câble RJ45 pour l'accès à Internet)
- Remplacement des centrales d'alarme (mairie, église et bâtiments techniques).
- Vidéoprotection sur l'ensemble de la commune, aménagement d'un local dédié (électricité, câble RJ45).
- Travaux de voirie (route de Gironles, Cornou, rue Tissière, rue de l'Erable aux Chats, chemin des écoliers, sortie de Toury jusqu'à la limite de la Seine et Marne).
- Réparation de l'horloge de l'église.
- Mare pédagogique.
- Aménagement de la fontaine réalisée par les agents.
- Création d'un passage surélevé à proximité du domaine.
- Travaux au cimetière (enherbement, columbarium).
- Traitement des mousses sur les bâtiments communaux.
- Nouveaux jeux près du stade et installation de 5 bancs.
- SIANF (travaux pour injecter du nutrix à Fontenay afin de supprimer les odeurs à Nargis (pont du canal, route de Château-Landon).
- Service des eaux (pose de compteurs sectorielles afin de détecter plus rapidement les fuites sur le réseau).
- Château d'eau, travaux votés au budget par l'ancienne mandature mais suivis et réalisés par la municipalité actuelle.

Vie associative

ASSOCIATIONS

ASSOCIATION	PRÉSIDENT(E)	COORDONNÉES
ANCIENS COMBATTANTS	Maurice Péron	02.38.95.74.90
ATELIER D'ART	Anabelle Méranger	06.31.44.38.57
CARPE DE CEPOY LA GÂTINAISE	Daniel Frot	06.89.79.48.80
COMITÉ DES FÊTES ET DES LOISIRS	Sonia Brunelin	06.32.75.65.29
D'ART ET DE CŒUR	Chantal Rougier	07 86 38 64 79
ES-UNRPA	Maryvonne Dubois	07.88.68.90.41
JOUR DE FÊTE	Jean-Christophe Fourment	06.27.89.86.47
NARGIS PAYSAGE AGRICULTURE TOURISME	Isabelle Thoizon	02 38 95 89 72
REFUGE D'ANIMAUX	Jean-Pierre Grzelczak	06.49.45.99.22 et 02.38.95.88.48
AMICALE DES CHASSEURS DE NARGIS	Nicolas Cegielski	06.75.93.79.16
SYNDICAT AGRICOLE	Jean-François Thoizon	06.12.80.74.94

Pour la 1ère fois depuis de nombreuses années l'association Sport et Loisirs présidée par Madame Nicole Devader n'apparaît pas dans ce tableau. La présidente a souhaité mettre un terme à ce long et généreux engagement et c'est l'occasion pour la municipalité de la remercier pour son dévouement quand elle était pleinement active et sa générosité lors de ses dernières années : tricycles de la maternelle, jeux et aménagements de tables et bancs au terrain de sport font le bonheur des enfants. Merci Madame Devader et prenez bien soin de vous.

Belle après-midi de cabaret avec le Comité des fêtes



État civil

Naissances

Alizée, Sandrine, Laure PERICHON
Livia, Andrea, Francesca RABILLON
Simon, Alain, Patrick VIOLLAND
Yassin, Jalel, Mohamed BEN ALI
Madie, Annie BONGRAIN

Naissances hors commune

4 autres naissances ont été enregistrées, les parents n'ont pas souhaité d'information dans la presse.



Eric et Patricia ont accepté la publication de ce cliché dans ce bulletin



Mariages

Mme Fabienne, Francine, Catherine SIEG et M. Dominique, Emilien, André BELEME
Mme Stéphanie, Charlene LAURENT et M. Jean-Michel BRUNO

Mme Carole, Madeleine, Marie RABUT et M. Christophe, Daniel, Jean Louis RABILLON

Mme Patricia BRAUD et M. Eric JUAN

3 autres mariages n'ont pas souhaité d'information sur le bulletin municipal

PACS

M. Brice, Férié, André GARNIER et Mme Juliette, Marie, Henriette DURAND.

M. Pascal, Guy, Marcel, Alfred TARDIF et Mme Evelyne, Madeleine, Suzanne CATINOT nom d'usage SIEFFERT

M. Alexandre, Daniel RENÉ-CORAIL et Mme Camille, Liliane, Andrée, Charlie JOUSSET.

M. Loïc, Jean-Pierre, Tahiti CALIX et Mme Christale, Denise, Murielle MATHIEU.

M. Grégoire, Marie, Yves, Joseph JOBA et Mme Constance, Françoise, Marie-Madeleine NOLIN

Partis en 2022

Mme Micheline MARTIN, 90 ans

M. Dominique CALLEGARI, 93 ans

M. Yves, Julien DUPEL, 69 ans

M. Claude JEAN, 94 ans

M. Bernard PAUL, 91 ans

Mme Huguette GAUCHER, veuve de François THOIZON, 88 ans

M. Philippe VERRECCHIA, 74 ans

M. François DELÉPINE, 53 ans

Mme Jeannine GARREAU, 79 ans

M. Jean Pierre MARGAGE, 69 ans

Mme Ginette NEGRINI, veuve de Maurice GAUJARD, 96 ans

Mme Christiane RENARD, 89 ans

Mme Eliane RIGALT, veuve de Philippe VERRECHIA, 70 ans

M. Jérôme, Jacques AVELINE, 39 ans

M. Jean, Maurice COUPIN, 2022 80 ans

M. Roger DAIRE, 88 ans

M. Guy GARREAU, 96 ans

M. Philippe, Daniel BUISSON, 74 ans

Mme Christiane CONARD, veuve de Jacques MAZIN, 91 ans

M. Bernard MAUGUERET, 85 ans

Mme Geneviève PETIT, veuve de Gaston, Louis SORIN, 96 ans

M. Jean DESSAIX, 76 ans

Mme Anne-Marie PAPY, épouse d'Alain DORSO, 68 ans

M. Philippe GUILLON, 62 ans

Mme Christiane JARDY, 82 ans

M. Roger BONICHON, 82 ans

Mme Jeannine POUYET, veuve de Robert RAFFESTIN, 90 ans

M. Guy TAUZIEDE, 86 ans

Calendrier prévisionnel 2023

Sous réserves

Vendredi 6 janvier à 20 h
Cinéma

Samedi 7 janvier à 16 h
Vœux du maire

Dimanche 22 janvier
Galette des rois UNRPA

Vendredi 3 février à 20 h
Cinéma

Samedi 4 février
Carnaval organisé par Jour de fête

Jeudi 23 février à 16 h
Assemblée générale UNRPA

Vendredi 3 mars à 20 h
Cinéma

Samedi 4 mars
Soirée Années 80 avec le Comité des fêtes

Samedi 18 mars (Fontenay sur Loing)
Loto de Jour de Fête

Samedi 18 mars
Ouverture de la pêche Nationale à la truite

Samedi 25 mars
Ouverture de la pêche à la truite sur les étangs

Samedi 1er et 2 avril salle Verdier
Journées européennes des métiers d'art JEMA

Dimanche 2 avril
Repas de Printemps organisé par UNRPA

Vendredi 7 avril à 20 h
Cinéma

Vendredi 21 avril 2023 à 20 h
Représentation « Théâtre Passion en Vallée du Betz »

Vendredi 5 mai à 20 h
Cinéma

Lundi 8 mai
Cérémonie Armistice 39-45

Vendredi 2 juin à 20 h
Cinéma

Dimanche 4 juin de 10 h à 17 h
Fête de la pêche - enfants des écoles

10-11 juin
Fête du village brocante

24 juin Fontenay sur Loing
Kermesse du S.I.S

14 juillet
Fête Nationale

1er septembre à 20 h
Cinéma

Samedi 9 dimanche 10 septembre Et Samedi 16 dimanche 17 septembre
Salon de l'Atelier d'art de Nargis

Vendredi 6 octobre à 20 h
Cinéma



Samedi 7 octobre
Nouveaux arrivants + maisons fleuries

Samedi 28 octobre
Bourse aux jouets du Comité des Fêtes

Dimanche 29 octobre
Halloween Comité des fêtes

Vendredi 3 Novembre à 20 h
Cinéma

Samedi 11 novembre 2023
Cérémonie Armistice 14-18

Dimanche 5 novembre
Repas des aînés

Vendredi 1er décembre à 20 h
Cinéma

Samedi 2 et dimanche 3 décembre
Marché de Noël par le comité des fêtes



N'oubliez pas :

Pour parler avec vous, vous informer, vous prévenir, vous alerter éventuellement nous avons plusieurs possibilités :

.....
Le SMS, si vous nous confiez (sous enveloppe scellée) votre numéro de téléphone portable.

.....
Panneau pocket, cette application très simple qui se télécharge sans difficulté, sans abonnement, sans frais.

.....
Facebook
Ville de nargis



Et bien sûr notre site :

www.mairie-nargis.com

Parce que c'est notre rôle à nous, équipe municipale, d'être auprès de vous dans toutes les situations.



Mairie

1, rue de la Mairie
45210 NARGIS
Tél : 02 38 26 03 04
accueil@mairie-nargis.fr

En complément de notre édition bi-annuelle du L.I.E.N
(Les Informations et Evénements de Nargis) nous vous invitons
à consulter régulièrement l'agenda de la commune, sur :

www.mairie-nargis.com

Les temps forts de la commune y sont annoncés ou relatés.